

Édito

Tempêtes et éclaircies



Notre époque semble parfois avoir quitté un horizon de stabilité et être entrée dans une ère de crises nouvelles, même si le lien entre celles-ci ne s'impose pas d'évidence. Épidémies, inondations et défi climatique, instabilité géopolitique et retour de la guerre en Europe, inflation galopante. Chacune de ces crises est la résultante d'un déséquilibre qui s'est installé, dans notre rapport à l'environnement, dans le rapport que les peuples entretiennent entre eux, dans notre manière de traiter les déséquilibres macro-économiques et financiers.

L'enseignement est au cœur de la société et n'est jamais à l'abri des mouvements du monde et le sentiment de nombre d'acteurs est d'être entrés dans un contexte de gestion de crise permanente. C'est en particulier le cas des directions d'établissements qui, depuis deux ans, ont dû tour à tour assurer l'organisation scolaire du possible à l'ère du coronavirus, s'apprêter à accueillir des élèves en provenance d'Ukraine, jongler avec des ressources limitées pour faire face à de nombreux besoins... et gérer un climat scolaire qui a pu parfois s'en ressentir. Les récentes assemblées générales organisées à l'initiative du collège des directeurs du fondamental et de la fédération des associations de directeurs du secondaire ont exprimé cette situation, ont rendu compte d'une forme de malaise collectif.

Les organisations syndicales elles-mêmes semblent chercher un nouveau chemin avec l'expression de revendications qui semblent sortir du champ de ce qui est aujourd'hui négociable en raison des coûts extrêmement élevés qui y sont associés : une réduction linéaire de la taille des classes, une revalorisation générale des barèmes, etc.

Parfois même, de mauvais procès peuvent être faits aux uns et aux autres, et notamment à l'égard de ceux qui exercent des responsabilités. Si personne n'est parfait, l'engagement sincère de la ministre dans l'exercice de sa fonction et sa réelle capacité d'écoute sont incontestables, même s'ils ne sont pas toujours (re)connus. Quand prendrons-nous la mesure de notre immense privilège de vivre dans une société réellement démocratique, où chaque décision peut faire l'objet de délibérations ouvertes, au Parlement ou dans les multiples cénacles qui existent à cet effet ? Une société où chaque décision peut être contestée, fût-ce auprès de la Cour constitutionnelle lorsque les droits les plus fondamentaux peuvent être insuffisamment garantis ?

Au cœur de ce « drôle de climat », on pourrait en oublier d'évoquer aussi quelques bonnes nouvelles : le retour à une vie « presque normale », un projet d'accord sectoriel avec une revalorisation annoncée de l'aide administrative et éducative bien nécessaire au fondamental, un arrêt historique relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement libre, la solidarité dont nombre d'entre nous font preuve pour accueillir des réfugiés dans de bonnes conditions. Des éclaircies au cœur des tempêtes, des raisons de croire que le vivre ensemble reste possible ! ■

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
Le 1^{er} avril 2022